

**LETTRE OUVERTE AUX ELUS DU CONGRES
ET AU PEUPLE MARTINQUAIS**

La 3^{ème} voie

Serge LETCHIMY

Chers amis,
Chers collègues,
Chers Martiniquaises, Martiniquais,

Dans quelques jours, nous allons nous retrouver dans ce qu'il est convenu d'appeler un « Congrès ». Il s'agira pour nous de définir une position commune sur la question institutionnelle, et, par là-même, sur l'avenir de la Martinique.

C'est pour moi un moment important, un moment solennel.

D'abord, parce que nous aurons là toute la **représentativité Martiniquaise**, c'est-à-dire l'émanation politique actuelle de notre pays, de notre Nation, de notre Peuple. Ensuite, parce qu'un tel rassemblement, **dans un pays qui ne dispose encore ni de sa souveraineté, ni de son autonomie**, est pleinement émouvant en ce sens qu'il souligne ce manque, cette absence, et qu'il le rend bien plus insupportable.

Fanon disait, et on l'a beaucoup répété avec juste raison : « *Chaque génération, dans une relative opacité, doit découvrir sa mission, la remplir ou la trahir* ». Et c'est vrai que pour chaque génération, il n'est déjà pas simple d'accomplir son devoir, mais il est encore plus incertain de découvrir ce qu'est véritablement ce devoir, en quoi consiste cette mission.

Les générations politiques qui nous ont précédés dans la lutte contre l'esclavage, puis dans la lutte contre la colonisation brutale ont eu à faire des choix dans des contextes difficiles, où la misère et son cortège de fièvres, de malnutrition et d'analphabétisme, abîmaient l'horizon et supprimaient toute perspective à la plus ardente des volontés. On pourrait discuter à l'infini de leurs choix ou de leurs aveuglements, mais il est certain qu'elles ont fait de leur mieux aujourd'hui, c'est à notre tour de décider, dans un contexte très différent, mais tout aussi difficile.

Penser et agir Martiniquais.

En ce jour du 18 décembre 2008, nous devons sortir de l'écume des jours, quitter le marigot des querelles politiciennes, désertier le petit piteux des combats et cancans, pour hisser ce « congrès » à l'échelle d'une Assemblée Martiniquaise. Un lieu de dignité, de respect, d'attitude raisonnable et constructive, mais aussi je l'espère un lieu d'audace et d'imagination, où des Martiniquais, ensemble, sous les yeux de leur Nation et de ceux qui nous accompagnent, adopteront en pleine maturité politique, une démarche de concertation pour déterminer, de la manière la plus noble, la plus large, la plus haute, ce qui est le mieux conforme aux attentes et à l'intérêt de notre Peuple.

Dans une telle Assemblée, il ne peut exister d'échec ou de victoire individuelle ou partisane, aucune prise possible à la susceptibilité ou au pré-carré doctrinaire. **Il n'y a de place que pour l'intérêt de la Martinique** ; et c'est la Martinique, et elle seule, qui se verra précipitée dans une victoire ou dans un échec.

Je pense à ce moment originel de notre Nation en devenir, à cet instant où l'esclave Romain s'est emparé de son tambour, et a bravé l'interdiction en se mettant à jouer. Nous ignorons ce qu'il a bien pu jouer, mais nous pouvons être assurés d'une chose : il a joué ce qu'il a voulu, en pleine liberté de son esprit, en totale autonomie de volonté, **et rien de ce qu'il a exprimé ce jour-là ne rentrait dans un cadre déterminé d'avance, une case définie au préalable et venue d'un ailleurs.**

Il a pensé et joué Martiniquais.

« **Penser et agir Martiniquais** » est la base philosophique du Parti Progressiste Martiniquais. L'idéal d'une autonomie, pensée par les Martiniquais pour les Martiniquais, a porté Aimé Césaire, comme il me porte aujourd'hui, et comme il porte beaucoup d'entre vous. Alors, je tenais à vous préciser ceci : cette pleine responsabilité à laquelle aspire, et même ordonne, ce choix d'autonomie, ne s'inscrit pas dans un refus dogmatique de l'indépendance, mais dans **une dynamique de construction collective sur une base non négociable de pleine responsabilité.**

« L'Assimilation » relève d'une peur et d'un renoncement à soi. « L'Indépendance » est un aboutissement de la conscience collective dans un contexte de domination. « **L'Autonomie** » est **une dynamique de responsabilisation qui défait tous les assujettissements pour s'adapter aux mutations du monde.**

L'Autonomie ne renonce à rien de ce qui conforte la dignité des peuples et leur droit de disposer d'eux-mêmes, elle ne ferme aucun horizon progressiste, elle exige que nous tenions compte du réel, que nous avançons sans cesse en conscientisant notre population, mais que nous veillions à ne rien négliger de ses attentes, de ses besoins, de ses angoisses ou de ses peurs.

« Penser et agir Martiniquais », c'est aussi comprendre que nul ne saurait avoir raison tout seul, et que l'avenir de la Martinique passe par **le travail collectif de tous les Martiniquais**.

Le Parti Progressiste est déjà dans cet état d'esprit, et de nombreux Martiniquais nous rejoignent autour de la base irréductible d'une inscription dans une dynamique de responsabilité pleine. Le Parti Progressiste est le patrimoine de tous.

La mission de notre génération : une dynamique de responsabilisation.

Alors, j'ai parlé de dynamique de responsabilisation. C'est justement ainsi que j'identifie et que je nomme le devoir ou la mission de notre génération. On pourrait le formuler ainsi : **sortir maintenant de toute logique d'assistanat et de dépendance**, et emprunter au Docteur Pierre ALIKER ce commandement devenu célèbre : « **les meilleurs spécialistes des questions Martiniquaises c'est les Martiniquais eux-mêmes** ».

Il est temps que nous décidions ensemble de nos affaires, et que nous les menions à bien dans un partenariat véritable et assaini avec la France.

Nous le pouvons. Nous le devons.

C'est pourquoi même si je suis et resterai autonomiste je n'érige jamais en murailles paralysantes ces maîtres-mots que sont « assimilation », « autonomie » ou « indépendance ». Ce sont des concepts et des choix qui nous portent, nous animent dans l'amour que nous éprouvons tous pour ce pays, mais ils doivent non pas nous entraver mais au contraire nous libérer. Chacun d'eux porte une part de la conscience de notre Peuple, un pan de vérité, sans doute une part d'erreur, et en ce sens ils sont tous honorables.

En revanche, une grande politique Martiniquaise ne saurait ignorer n'importe lequel de ces piliers de conscience. Il nous faut trouver la mesure juste, sans renoncer à ce que nous croyons essentiel, sans être complice de quoi que ce soit, ni complice de qui que ce soit, **mais simplement en s'efforçant d'être complexe**.

Ce qui m'importe, c'est qu'il existe un peuple et une nation Martiniquaise, et que le génie de cette nation se voit aujourd'hui neutralisé dans un système qui lui enlève toute responsabilité, et que ce système doit être invalidé.

Ce qui m'importe c'est que la départementalisation et la régionalisation nous ont donné des marges de manœuvre appréciables, et même dégagé des voies d'initiatives que nous n'avons pas ou peu utilisées. Pourquoi ? **Parce que l'irresponsabilité ne fait jamais bon ménage avec l'initiative, l'imagination ou l'audace**. Parce que la cage peut satisfaire aux besoins élémentaires mais elle s'oppose toujours aux dégagements du corps et aux élans de l'esprit et de la volonté. Donc, à tout épanouissement véritable.

Alors, il me semble que nous pouvons d'ores et déjà être d'accord sur cela : sortir, non pas n'importe comment, mais en Martiniquais responsables, du cadre juridique et institutionnel qui aujourd'hui ne correspond en rien aux évolutions de la France ni même aux mutations en cours dans le monde.

Pour moi, la dynamique de responsabilisation commence tout de suite, sans attendre.

C'est un état d'esprit avant de relever de la lettre d'une loi. Quand j'ai accepté d'être Député pour intervenir au nom de la Martinique à une échelle plus déterminante, je l'ai fait parce que l'esprit de responsabilité me le demandait.

C'est à l'Assemblée Nationale de la France que se prennent la plupart des décisions qui conditionnent notre vie quotidienne et l'avenir de nos enfants. Je ne pouvais pas ne pas y être. J'y suis allé et j'y travaille en Martiniquais conscient et responsable.

C'est pourquoi lors des discussions du Grenelle de l'environnement, le choix qui s'imposait à moi était relativement simple : Abonder en irresponsable aux nécessités de la nouvelle politique écologique, ou **tenter d'utiliser l'énergie déclenchée par cette crise afin d'obtenir pour notre pays le maximum de responsabilité qui lui était possible compte tenu du rapport de forces en présence.**

Il n'y avait pas à hésiter !

C'est dans un esprit de responsabilité que j'ai alors proposé la mise en œuvre d'un **statut écologique dérogatoire** qui nous aurait sorti du cadre de l'irresponsabilité Région-Département, pour nous installer aux commandes de notre développement durable, lequel développement durable touche à tous les aspects de notre vie individuelle ou collective. Ce statut aurait constitué une amorce d'autonomie indéniable. Un dégageant.

C'est aussi dans un esprit de responsabilité, alors que **tout allait se décider pour nous et sans nous**, que j'ai arraché la **possibilité d'une habilitation législative pour la mise en œuvre du développement durable de notre pays**, donc que j'ai obtenu en notre nom le droit de décider et d'agir non pas sur une partie mais sur **tous les aspects de notre vie économique sociale et culturelle.**

Car l'idée du développement durable est une notion globale, qui touche à tout, qui est dans tout, et la possibilité qui nous est désormais offerte par mon amendement est elle aussi globale et ne trouve ses limites que dans nos renoncements.

Mais j'ai parlé de dynamique de responsabilisation et ma démarche peut se résumer ainsi : **à chaque étape prendre ce qui peut être pris, et avancer pas à pas, et, comme le disait Césaire, garder chaque pas gagné en continuant d'avancer vers notre pleine autorité.**

Voilà ce qu'il y a dans l'idée d'agir et de penser Martiniquais !

Elever ce congrès à l'échelle d'une Assemblée Martiniquaise, suppose donc cet esprit de responsabilisation, cette dynamique à enclencher tout de suite. Un tel esprit demande que nous nous installions sans attendre dans **une autonomie de conception et de pensée.**

La constitution française s'est adaptée aux évolutions de sa société et du monde. C'est un cadre juridique qui se voit forcé d'évoluer à mesure que les réalités évoluent et que les choses changent. C'est pourquoi, elle ne m'a jamais servi de Table sacrée et intangible. Elle assure les permanences et offre les garanties qu'il faut pour que les évolutions se fassent, mais elle les accompagne, et se transforme au fil des nouvelles exigences pour ouvrir à de nouveaux espaces.

Une question qui relève de la vision du politique.

J'ai toujours cherché à décider, et à penser par moi-même et pour l'intérêt du pays, avant de savoir dans quel cadre prédéfini cette réflexion ou cette action pourrait s'inscrire.

Car si la réflexion dépasse le cadre, alors le cadre devra rejoindre la réflexion ! Et si l'action ne rentre pas dans la case, alors la case devra changer. **En matière politique, lorsque la réflexion s'inscrit dans un cadre autorisé et s'y adapte, c'est que l'on est sans rêve et sans vision dans une gestion étroite du quotidien ou du possible.** Tout ce qui n'avance pas régresse, et tout ce qui n'est pas en train de naître est en train de mourir.

En marquant son tambour, Romain ne s'est inscrit dans aucun préalable, aucune ligne de l'ordre en place. Il me semble important de penser l'avenir de notre pays de la manière la plus large la plus libre la plus totale. Ensuite, les juristes, les constitutionnalistes, tous les experts envisageables, nous diront dans quel champ de possible notre réflexion s'inscrit. Et si le cadre juridique ou l'article se montre inadapté ou insuffisant, alors ils nous diront comment faire évoluer et le cadre et l'article.

L'erreur que nous avons commise lors de la précédente consultation, c'est de laisser la parole aux experts, au détriment de la vision. Nous avons discuté d'articles de loi ou de Constitution, nous nous sommes affrontés avec des chats et des sacs, sans même penser à dégager un idéal, à offrir un oxygène, à déclarer un horizon. Et quand à l'orée notre nouvelle rencontre, chacun se contente d'épeler son article, je dis que nous sommes encore victimes des experts.

Nous sommes des politiques, et la question que nous allons traiter n'est pas une question juridique, **c'est une question politique, c'est-à-dire qu'elle relève de l'idéal, de la beauté, de la vision.**

Mais s'il faut parler d'articles, parlons-en. Il est évident qu'une dynamique de responsabilisation peut mobiliser les espaces offerts par l'art. 73, mais comme toute véritable dynamique, elle ne saurait s'arrêter là, et envisager de désertier les horizons offerts par l'article 74.

La dynamique est une intelligence qui se nourrit de tous les possibles et de tous les horizons. D'ailleurs, ma proposition d'un statut écologique n'aurait pu que s'inscrire dans l'art. 74. Je ne m'arrête pas à la feuille, je cultive la racine.

Anchouer notre réflexion entre les cayes de deux articles me semble une soumission à un ordre qui non seulement n'est pas le nôtre, mais qui ne saurait pouvoir penser les nouvelles complexités qui s'imposent désormais aux Nations.

Le monde a changé, il change encore, nous devons tenter de le vivre et de le penser avec un esprit souple, mobile, ouvert, qui invente ses paysages et qui dessine ses propres horizons. Formulons ensemble, sans s'inquiéter du cadre, ce que nous voulons pour la Martinique et comment nous voyons sa mise en œuvre. Fascinons ce réel avec les fastes d'une utopie. C'est toujours par l'utopie qu'on ordonne au réel. Et c'est souvent par excès de réalisme et de possible, que l'on y renonce.

La troisième voie.

Car il n'y a pas que deux voies 73 ou 74, le destin ne nous réserve pas que deux caloges 73 ou 74 ! **Il y a nécessairement une 3^{ème} voie car c'est à la Constitution de s'adapter aux aspirations du peuple et non le contraire.**

Alors, voici ce que nous voulons.

Une Nation, la Martinique, assumant une dynamique de responsabilisation dans le pacte républicain français.

Une Nation, la Martinique, qui dispose, par le biais **d'une Assemblée Martiniquaise, du pouvoir de légiférer et de réglementer sur les aspects essentiels à la mise en œuvre de son projet d'épanouissement global.** Où peut s'inscrire cela ? Comment le dénommer ? Peu importe, le tout est de savoir si cela nous convient.

Voici ce que nous voulons.

L'inscription de la Nation Martiniquaise dans le pacte Républicain Français ne saurait désertier l'attachement de nos compatriotes **au maintien des acquis sociaux et au principe d'égalité sociale.** En attendant les évolutions de nos consciences, cette égalité sociale nous sera garantie par la Constitution Française, au nom des souffrances et du travail de nos ancêtres, et au nom de toutes ces générations de Martiniquais qui à un degré ou à un autre ont contribué au développement et au rayonnement de la France. **Où peut s'inscrire cela ? Comment le dénommer ?** Peu importe, le tout est de savoir si cela nous convient.

Voici ce que nous voulons.

L'Assemblée Martiniquaise qui remplacera les actuelles institutions devra refléter les **réalités diverses du territoire Martiniquais**, par un mode de scrutin qui assure **à la fois une représentation proportionnelle et une assise majoritaire. Ce scrutin mixte**, est le seul à pouvoir faire en sorte que la **représentativité colle au plus près des réalités** si différentes, du Sud, du Centre et du Nord, que toutes les communes, tous les quartiers, soient pris en compte au plus juste.

Le PPM ne sera pas perdant dans un scrutin proportionnel intégral (il n'y a donc là aucune visée partisane), mais la Martinique elle, risque de se voir livrée au bon vouloir de personnalités dominantes, et sa diversité, donc sa créativité et son génie, risquent de se voir sous-représentées dans ce haut lieu de décision. Cette Assemblée aura besoin de toute la richesse de la Martinique, et la limitation des mandats permettra un large renouvellement et une assise plus large de la classe politique.

Un article nouveau : un 74 Martinique...

Maintenant, c'est au juriste de nous dire dans quoi pourrait s'inscrire une telle perspective. De toute évidence, l'art. 73 ne saurait y répondre. Mais de toute évidence aussi l'art 74 montre de suite ses limites. Et c'est là que je vous propose la liberté de l'esprit et l'imagination.

Si notre volonté est celle-là, alors il est temps pour nous de modifier cet article 74, **par un nouvel article** qui pourra être utilisé par tous les pays dits « d'Outre-mer » qui le souhaiteront. Sans attendre, **nous pourrions proposer une telle modification aux débats qui vont s'ouvrir sur les questions institutionnelles**. D'ores et déjà, nous vous proposons en annexe une ébauche de cette proposition, mais elle devra être discutée entre tous et avec tous, pour qu'elle se charge la force d'un désir unanime.

Voilà donc dans quel esprit j'aborde cette assemblée. Dans un esprit libre, autonome, de responsabilité déjà en œuvre nous proposerons trois motions. **Pensons nous-mêmes par nous-mêmes pour nous-mêmes ce que nous voulons pour notre pays, et battons-nous pour l'inscrire dans le pacte Républicain Français.**

En procédant ainsi, nous nous installons d'emblée dans un esprit d'autonomie, dans cette liberté de la pensée qui est la plus fondamentale et la plus précieuse des libertés. Ainsi, nous poursuivrons le chant de Romain qui s'est élevé libre, sans cadre préalable, et sans à priori, et qui ainsi a suscité un souffle nouveau. À nous d'amorcer ce souffle neuf, cette nécessité de rupture féconde, cet élan vers le renouveau dans une démarche qui s'installe d'emblée **dans une autonomie de conception et de proposition.**

L'avenir est désormais imprévisible, ne l'abordons pas avec du prévisible mais avec de l'audace, de l'imagination. Nous nous donnerons ainsi les moyens de gagner enfin cette consultation des Martiniquais.

La garantie d'égalité sociale inscrite dans la Constitution, cette perspective d'une union de tous autour d'un projet Martinique, cette démonstration que nous aurons été capables de réfléchir ensemble, de nous entendre, de décider ensemble, cette liberté de conception, sont des éclats qui nous ouvriront l'esprit, le cœur et la conscience du peuple Martiniquais.

Car c'est exactement ce qu'a fait Romain en contestant l'ordre établi. **Il a opéré un acte de création.**

Il a poussé un chant libre, un chant nouveau, et qui, dans sa nouveauté même, inventait le futur.

L'heure est venue maintenant d'inventer notre futur.

Il faut que la Martinique gagne.

Vive la Martinique !

Pour le groupe des Progressistes et Démocrates

Serge LETCHIMY

Président du Parti Progressiste Martiniquais

Serge LETCHIMY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge Letchimy', written over the printed name. The signature is stylized and includes a large, sweeping flourish that extends downwards and to the right.